

N°24

Date de publication

12 septembre 2024

Date d'observation

9 septembre 2024



Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Colza

Les parcelles de colza ont débuté leur cycle courant août dans des conditions globalement chaudes et sèches. Cependant on relève ces derniers jours des précipitations importantes sur la plupart des secteurs. Les stades varient du semis à 7 feuilles avec des irrégularités de levée variables selon les situations.

- Grosses altises adultes : premiers signalements, à surveiller pour les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3/4 feuilles
- Petites altises : idem grosses altises adultes
- Tenthrède de la rave : présence d'individus dans certaines parcelles avec des dégâts sur feuilles. A surveiller.

Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



- **La note oiseaux :**

Les suivis des 30 dernières années en France, montrent une **chute des effectifs d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles** (ex : Alouettes, Perdrix, Pipits, ...), et une relative stabilité ou augmentation chez les espèces généralistes (ex : Pigeons, Corneilles, Pies,...). Pour autant, les systèmes agricoles peuvent accueillir une grande diversité et quantité d'oiseaux, qui **contribuent à son bon fonctionnement, et à la santé des cultures**. Plus d'informations [ICI](#).

- **La note abeilles sauvages :**



La diversité de ce que nous pouvons nommer abeilles, regroupe près de 20 000 espèces dans le monde. Elles incluent les bourdons. Leur importance dans la sécurité alimentaire mondiale est bien établie et des études concernant plusieurs cultures à des échelles locales font consensus : **le rendement baisse lorsque l'abondance et la diversité des pollinisateurs diminuent**. Plus d'information [ici](#).

- **Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION**

Depuis le 1er janvier 2022, les **conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures** ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants. Pour plus d'informations : [LIEN](#)

- **La note Flore bords de champs :**



La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée. Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant **limiter le développement d'adventices et comporter de nombreux atouts agro-écologiques**. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire.



Résistance aux fongicides sur céréales à paille

[Résistance aux fongicides sur céréales à paille - note commune 2024 | Ecophytopic](#)

Ambrosie : une adventice dangereuse pour la santé

[LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE \(ambrosie-risque.info\)](#)

Datura : une plante envahissante en AuRA

[LIEN FICHE DATURA \(chambres-agriculture.fr\)](#)



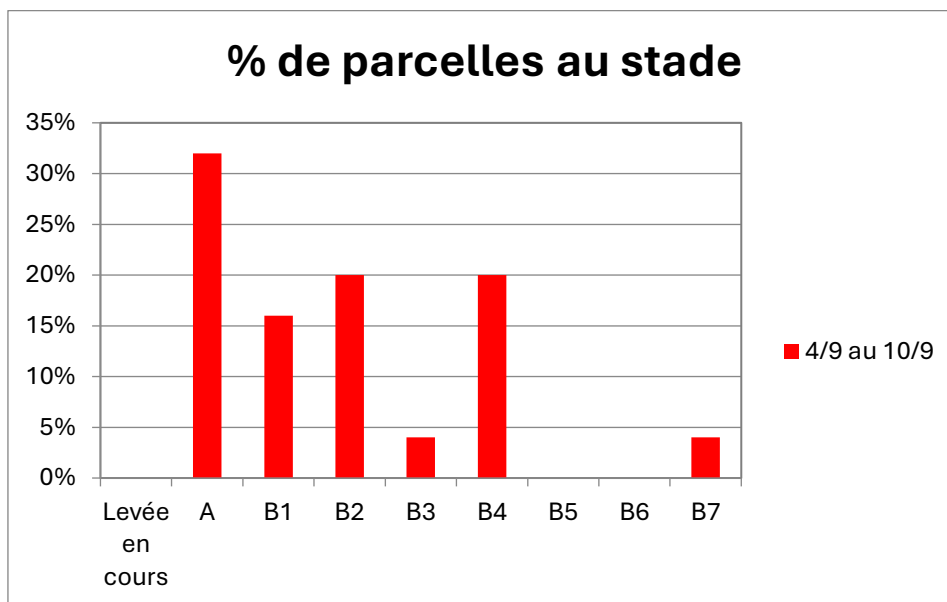
Colza

Réseau 2024-2025

Le réseau est à ce jour composé de 28 parcelles qui ont toutes fait l'objet d'une observation cette semaine :

- 15 parcelles dans l'Ain (01)
- 6 parcelles dans le Drôme (26)
- 2 parcelles en Isère (38)
- 5 parcelles dans le Rhône (69)



Stade des colzas



Les stades varient du semis à 7 feuilles pour les parcelles les plus avancées. Hors réseau, on notera encore beaucoup de parcelles non semées sur la Drôme.

Ravageurs

- **Altises d'hiver et Altises des crucifères**

	Reconnaissance	Période de risque et seuil de risque
<p><u>Altises d'hiver ou grosses altises ADULTES</u></p>	<p>Gros coléoptère de 3 à 5 mm de long au corps noir et brillant avec des reflets bleus métalliques sur le dos. Les extrémités des pattes, des antennes et de la tête sont roux dorés. Elle est reconnaissable aussi par des « grosses cuisses » qui lui permettent de sauter pour se déplacer dans la parcelle.</p>  <p><i>Grosse altise adulte (Crédit : L. Jung, Terres Inovia)</i></p>	<p>De la levée au stade 3 feuilles</p> <p>80% de plantes touchées ET 25% de la surface foliaire détruite</p> <p>En cas de levée tardive (après le 1^{er} octobre) et/ou de faible vitesse de développement des colzas, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.</p>
<p><u>Altises des crucifères ou petites altises</u></p>	<p>Petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2.5 mm.</p>  <p><i>Petites altises (Crédit : L. Jung, Terres Inovia)</i></p>	<p>De la levée au stade 3 feuilles</p> <p>80% de plantes touchées ET 25% de la surface foliaire détruite</p> <p>En cas de levée tardive (après le 1^{er} octobre) et/ou de faible vitesse de développement des colzas, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.</p>

Piégeage

Grosses altises adultes ou altises d'hiver

Sur 26 parcelles observées, 2 parcelles signalent des captures en cuvette avec un seul individu par cuvette.

Petites altises ou altises des crucifères

Sur 26 parcelles observées, 8 parcelles signalent des captures en cuvette avec un nombre d'individus moyen de 2 individus

Observation de dégâts sur plantes

13 parcelles présentent des plantes avec des morsures d'altises. Le taux de plantes touchées sur ces parcelles est en moyenne de 4% (de 1% à 10%).

Sur ces parcelles, la surface foliaire détruite en cœur de parcelle représente moins de 3% de la surface foliaire totale (de 1% à 5%).



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Analyse du risque

Grosses altises adultes ou altises d'hiver

Les grosses altises semblent pour le moment peu présentes, avec des captures qui restent très faibles. Le pic de vol dans la région se situe généralement autour du 20/09, vigilance donc dans les jours à venir.

Plus de 50% des parcelles du réseau n'ont pas encore atteint le stade 4 feuilles marquant la fin du risque vis-à-vis de ce ravageur. Le reste du réseau reste en phase de sensibilité.

⇒ Pour les parcelles du réseau : on considérera que le risque est **faible à modéré**



Petites altises ou altises des crucifères

Les parcelles du réseau sont pour 25% d'entre-elles hors de la phase de risque. Les autres sont considérées potentiellement en phase de sensibilité.

Bien que très peu de petites altises ne soient repérées dans le réseau, leur présence n'est pas à exclure et il est important d'observer les plantes.

Le risque sera donc considéré comme **faible à modéré**



Levier agronomique

Dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement des populations de petites altises vers les parcelles nouvellement semées. Il est donc recommandé de maintenir les repousses sur les parcelles à proximité des parcelles de colza

- **Tenthrede de la rave**

Reconnaissance



Tenthrede à l'état adulte (gauche) et larvaire (droite) (crédit : Terres Inovia)

La tenthrède est un hyménoptère qui à l'état adulte mesure 7 à 8 mm, présente un corps jaune orangé, à tête noire et aux ailes membraneuses. La larve mesure 20 à 50 mm. Elle est translucide, grisâtre voire verdâtre. Elle prend un aspect noirâtre en fin de développement et devient nuisible pour la culture en dévorant les feuilles.

Période de risque : de la levée jusqu'à 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : $\frac{1}{4}$ de la surface foliaire détruite.

Observations

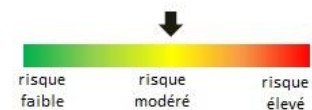
6 parcelles du réseau signalent la capture en cuvette de tenthrèdes avec en moyenne 35 individus par piège (5 à 100).

2 parcelles sur le réseau signalent la présence de larves en végétation sur en moyenne 3% des plantes (2 à 5%). Sur ces 2 parcelles, la surface foliaire détruite représente en moyenne 13% de la surface foliaire totale (de 10% à 15%).

Analyse de risque

Plusieurs signalements dans le réseau avec pour certains cas des captures importantes qui doivent inciter à une vigilance accrue. Les dégâts sont pour l'instant en dessous du seuil de risque mais peuvent évoluer extrêmement vite. Une observation quotidienne est obligatoire dès que l'on constate la présence de larves sur les plantes.

⇒ On considèrera que le risque est modéré à l'échelle du réseau.



ANNEXE 1 : Mise en place des pièges

Pièges à limace :

La pose des pièges doit être réalisée avant la levée de la culture. L'observation des limaces grises et noires se fait à l'aide de 4 pièges de 25x25 cm préalablement humidifiés par trempage, éloignés d'au moins 5m les uns des autres. Pour fixer les limaces et faciliter le comptage, il est possible d'ajouter quelques granulés anti-limaces sous le piège. Attention, il est vivement déconseillé d'arroser le sol lors de la pose du piège, afin de bien voir la situation du risque telle qu'elle est.

Cette observation nécessite une attention particulière. En effet, le relevé des pièges doit s'effectuer en début de matinée en conditions fraîches et humides et en «grattant» la terre sous les pièges car les limaces sont généralement abritées entre les mottes dans les premiers cm du sol.



Piège à limace. (crédit D. Simmoneau)

Cuvette jaune :

La plupart des insectes ravageurs du colza sont attirés par la couleur jaune. La cuvette jaune doit donc être posée juste au-dessus de la végétation.

A partir de 3 feuilles, la cuvette doit être "posée" sur la végétation

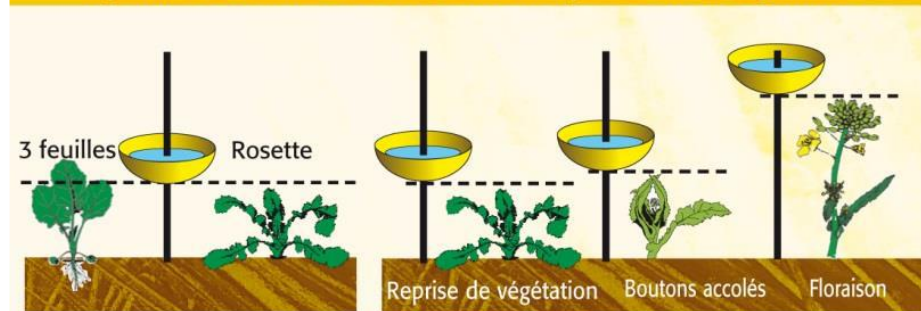


Schéma de la disposition de la cuvette jaune végétation

L'**altise d'hiver** fait exception à cette règle. En effet, il s'agit d'un insecte qui se déplace par des sauts. L'objectif est donc de capturer l'insecte lorsqu'il se déplace en enterrant la cuvette dans le sol. Seule 1-2 cm de rebord doivent dépasser du sol.

Pour capturer l'altise d'hiver, la cuvette est enterrée



Schéma de la disposition de la cuvette jaune pour capturer l'altise d'hiver.

Pour en savoir plus : EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<https://ecophytopic.fr/>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité

